



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2026

AVIS PUBLIC est donné à la population de l'agglomération de La Tuque comprenant les municipalités de La Tuque, La Bostonnais et Lac-Édouard, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, que les budgets 2026 et les programmes triennaux d'immobilisations 2026-2027-2028 seront adoptés lors d'une séance extraordinaire des conseils qui se tiendra le **mercredi 17 décembre 2025**, à compter de **18 h**. Celles-ci seront également diffusées en direct sur le média social Youtube via un lien disponible sur le site Web de la Municipalité.

Lors de ces séances, les délibérations des conseils et la période de questions porteront exclusivement sur les budgets et les programmes triennaux d'immobilisations.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce cinquième (5^e) jour du mois de décembre deux mille vingt-cinq (2025).

Christian St-Gelais
Greffier

**PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE
AU WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA
LE 5 DÉCEMBRE 2025**